

CHARTRE BIODIVERSITÉ ET BIOPHILIE



La biodiversité : pour le bien-être de nos résidents, patients et collaborateurs

Intégrer la biodiversité et la biophilie dans nos activités est un levier puissant pour contribuer au bien-être des résidents, patients et collaborateurs.

De nombreuses études scientifiques ont prouvé **les bénéfices du contact avec la nature** sur le bien-être et le maintien en bonne santé¹.

La construction de nos établissements et leur gestion quotidienne, impactent la biodiversité et soulèvent de nombreux enjeux comme l'artificialisation des sols, la préservation de la faune et de la flore, la pollution de l'eau par les médicaments ou encore la gestion des espaces verts et le recours aux produits phytosanitaires.

Face à ces constats, dans le cadre de sa démarche environnementale, le Groupe s'engage en faveur de la biodiversité et de la biophilie.

Le cas des hospitalisations

Au contact de la nature, avec une vue sur les arbres depuis leur chambre, les patients voient leur durée de séjour réduite².



Résidence Crampel, maison de retraite emeis, France

Le mot du médecin

Bien-être et santé au sein des établissements emeis : les bienfaits du contact avec la nature

La menace actuelle sur les écosystèmes est une menace qui affecte déjà notre santé, notre qualité de vie et notre avenir. Il est par ailleurs démontré scientifiquement que la richesse des interactions entre l'Homme et la nature, notamment avec nos amis les animaux, est vertueuse pour la santé psychique, cognitive et physique. L'espérance de vie en bonne santé, et donc la qualité de vie de nos patients, résidents et membres du personnel, dépend donc étroitement de ces liens multiples. Notre rôle d'acteur majeur de la santé et de l'accompagnement des plus fragiles nous oblige. Nous choisissons donc d'organiser nos activités médicales et de soins, nos projets immobiliers, nos fonctions supports, avec un regard constant sur l'environnement, le vivant et la biodiversité, trois dimensions essentielles qu'il nous faut savoir concilier et respecter dans une logique de développement durable.

Pr. Pierre Krolak-Salmon
Directeur Médical Groupe

(1) Sources: Yoshifumi Miyazaki, Shinrin Yoku: The Japanese Art of Forest Bathing, 2018 / Roger S Ulrich, Health Benefits of Gardens in Hospitals, 2002 / Bjørn Grinde, Grete Grindal Patil, Biophilia: Does Visual Contact with Nature Impact on Health and Well-Being? 2009 / Alzheimer's Australia SA, Gardens that Care: Planning Outdoor Environments for People with Dementia, 2010 / Louis Bherer, Les bienfaits de la nature sur la santé globale, 2021 / Barcelona Healthcare Architecture, Jardines terapéuticos para el bienestar de las personas, 2022
(2) Source : Roger S. Ulrich, View Through a Window May Influence Recovery from Surgery, 1984

La biodiversité : une urgence planétaire

La biodiversité : une urgence planétaire

> À l'échelle globale, **un déclin accéléré de la biodiversité** : destruction d'écosystèmes (déforestation, disparition de la grande barrière de corail...), disparition d'espèces végétales et animales...

> **5 causes d'effondrement de la biodiversité** identifiées et interdépendantes : la fragmentation des habitats du fait de l'artificialisation des sols, l'exploitation excessive des ressources (eau, forêts, sols, produits de la mer...), le changement climatique, la pollution (air, sols, eau) et les espèces exotiques envahissantes.

-68 %

Diminution mondiale
des populations d'animaux
vertébrés entre 1970 et 2016³.

1,26 M

d'hectares

de terres naturelles et agricoles
ont été urbanisées en seulement
10 ans en Europe entre 2008
et 2018⁴...l'équivalent de
248 terrains de football/jour.

25 %

des rivières dans le monde

contiennent des concentrations
de résidus médicamenteux
potentiellement dangereux
pour les écosystèmes⁵.

Biodiversité et biophilie : de quoi s'agit-il ?

Biodiversité

Diversité du vivant à toutes ses échelles (écosystèmes, espèces, génétique) et dans les interactions entre les espèces et leur environnement.

Biophilie

Besoin inné des êtres humains d'être en contact avec la nature, se traduisant par un impact positif de ce contact sur l'organisme.



Grafenwörth, maison de retraite emeis, Autriche

(3) Source : WWF - <https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/rapport-planete-vivante-2020>

(4) Source : Sustainable Urbanisation and land-use Practices in European Regions

(5) Source : University of York - <https://www.york.ac.uk/news-and-events/news/2022/research/global-study-pharmaceutical-pollution-rivers/>

Engagement n° 1

Faciliter les interactions des résidents, patients et collaborateurs avec la nature pour promouvoir la bonne santé et le bien-être

A. Renforcer le contact avec la nature en l'intégrant dans la conception des bâtiments :

- > En veillant à ce que **les espaces extérieurs soient adaptés aux besoins spécifiques des usagers** : des lieux **sécurisés, accessibles** aux personnes à mobilité réduite, **équipés** de tables, chaises, bancs, et **végétalisés**.
- > En nous attachant à faire des espaces extérieurs de nos établissements **des lieux attractifs, propices à la détente, à la convivialité**, ainsi qu'au maintien des **facultés physiques**, notamment en favorisant la marche au sein de la nature.
- > En développant des **jardins thérapeutiques** permettant un contact multi-sensoriel à la végétation : odorat, toucher...
- > En privilégiant **la lumière naturelle** dans nos établissements afin de contribuer au **respect du cycle jour/nuit** particulièrement important chez les résidents ou patients atteints de troubles cognitifs, qui présentent une perte de repères spacio-temporels.



Les Orchidées, clinique de santé mentale eméis, France

B. Renforcer le contact avec la nature via les animations proposées aux résidents et patients :

- > En proposant **des activités en extérieur** tout au long de l'année : sport, lecture, jeux, déjeuner, promenade...
- > En organisant des **animations pédagogiques** en lien avec la nature : sortie à la ferme, construction et observation d'hôtel à insectes, ruches...
- > En développant le recours **aux thérapies non médicamenteuses** fondées sur le contact avec **la nature et les animaux**, par exemple : jardinage thérapeutique, zoothérapie, utilisation du miel produit sur site pour la cicatrisation des plaies...

Engagement n° 2

Préserver la diversité des écosystèmes naturels

A. Optimiser la gestion de l'eau :

- > En favorisant la plantation d'espèces indigènes robustes, adaptées au climat et nécessitant peu d'arrosage ; ainsi qu'une gestion écologique réduisant l'évaporation de l'eau des plantes : gestion différenciée, paillage, mulching...
- > En privilégiant les plantations en pleine terre plutôt qu'en jardinière augmentant les besoins en eau (hors jardinières thérapeutiques).
- > En limitant les investissements dans les systèmes d'irrigation de type aspersion pour les pelouses des établissements ; et en maintenant des réseaux d'arrosage provisoire de type goutte à goutte pour les nouvelles plantations le temps du bon enracinement.
- > En équipant 100% des établissements d'un récupérateur d'eau de pluie de petite capacité (inférieur à 350 litres) destiné aux activités, animations et à l'entretien des petits espaces (balcons, terrasses, plantes d'intérieur) ; ainsi que 100% des nouvelles constructions de récupérateurs d'eau de pluie de grande capacité.
- > En installant un comptage différencié entre eau d'arrosage et eau potable pour tous les nouveaux établissements.
- > En luttant contre la pollution médicamenteuse des cours d'eau, via la lutte contre la polymédication⁶, et en encourageant les thérapies non médicamenteuses dans la prise en charge des résidents et patients.

B. Limiter l'impact de notre restauration sur la biodiversité :

- > En luttant contre le gaspillage alimentaire et en proposant a minima une fois par semaine pour nos résidents et nos patients l'option d'une journée sans viande afin de contribuer à la réduction de la pression sur l'environnement et les terres.
- > En privilégiant l'achat de poissons et de viandes labélisés plus respectueux de la nature, comme le label MSC⁷ qui encourage une pêche durable et respectueuse des habitats marins.

C. Participer à la lutte contre l'imperméabilisation des sols :

- > En privilégiant dans nos constructions neuves des revêtements perméables pour les parkings extérieurs, en prenant soin de calculer le Coefficient de Biotope par Surface⁸ avant et après construction, en privilégiant l'implantation sur des sites déjà artificialisés (non naturels) et en maximisant la préservation de la végétation existante.

D. Aménager et gérer les espaces verts avec une approche écologique, favorable à une flore riche et créant des habitats naturels pour la faune :

- > En déployant progressivement dans tous nos établissements une gestion « zéro-phyto⁹ » des espaces verts et en favorisant le recours à des méthodes alternatives (ex. : éco-pâturage).
- > En développant le recours à une gestion différenciée des espaces verts, favorisant des intensités d'entretien réduites et un développement plus naturel de la végétation.
- > Dans les nouvelles constructions, en créant des projets paysagers riches et ancrés dans l'environnement local, intégrant les 4 strates végétales (herbacées basses, hautes, arbustes et arbres), une palette végétale privilégiant les espèces locales¹⁰, des abris pour la faune (nichoirs, hôtels à insectes...) et des espaces de prairie.
- > En maîtrisant les pollutions lumineuses, notamment grâce à des lumières à détecteur de présence la nuit.

(6) Polymédication is the simultaneous administration of an excessive number of drugs. - (7) MSC = Marine Stewardship Council. - (8) Indicateur rendant compte du niveau d'artificialisation des sols et surfaces dans le projet. - (9) Le terme zéro-phyto est couramment employé en France pour décrire l'entretien des espaces extérieurs sans utilisation de produits phytosanitaires de synthèse. Depuis 2014, la loi Labbé interdit l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics. Depuis le 1^{er} juillet 2022, celle-ci s'applique aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif. - (10) Espèces naturellement présentes dans la zone biogéographique ou dans certains cas sur le territoire national concerné.

Engagement n° 3 Impliquer les parties prenantes internes et externes dans la préservation de la biodiversité



A. Contribuer à la sensibilisation de nos parties prenantes aux enjeux de biodiversité, partager nos engagements et co-construire des solutions adaptées à nos établissements :

- > En réalisant tout au long de l'année des **actions de sensibilisation** sur les sujets de biodiversité, notamment auprès des résidents, patients et de leurs proches.
- > En sensibilisant nos collaborateurs par des **actions de formation ou des ateliers ludiques**.
- > En encourageant **les initiatives et le partage** de bonnes pratiques entre les établissements.
- > **En mesurant annuellement la satisfaction** en matière de biodiversité, auprès des Directeurs d'établissement quant à la prestation d'entretien des espaces verts ; et auprès des résidents, patients et proches, quant à la qualité des espaces verts.

B. Élaborer et déployer des outils opérationnels internes pour décliner nos engagements sur le terrain :

- > En déployant un Cahier des Charges Biodiversité pour les nouvelles constructions.
- > En déployant **un Label interne** biodiversité et biophilie pour les établissements en fonctionnement, nommé **BiophilGood**.
- > En mettant à disposition des équipes une « **Boîte à outils** » comprenant des fiches actions.

C. Encourager la préservation de la biodiversité tout au long de notre chaîne de valeur :

- > En intégrant aux marchés de travaux pour la construction de nos bâtiments, **une charte chantier faibles nuisances** avec un volet biodiversité et en exigeant l'utilisation de **bois labellisé FSC ou PEFC⁽¹⁾**.
- > En intégrant aux critères de sélection de nos fournisseurs la prise en compte de la notation **RSE Ecovadis** qui, au travers de son pilier environnemental prend en considération le respect de la biodiversité.
- > **En encourageant une gestion optimale des déchets verts** : Favoriser le réemploi des déchets verts au sein des espaces verts de l'établissement ; engager chaque prestataire dans une démarche de traçabilité du recyclage des déchets verts exportés des établissements.
- > **En favorisant l'inclusion et le développement économique local, par l'atteinte des objectifs suivants** :
 - 100% des appels d'offres « entretien des espaces verts » intègrent une consultation obligatoire d'au moins un ESAT ou association locale d'insertion de proximité.
 - 20% des contrats d'entretien des espaces verts sont passés avec des ESAT ou associations locales d'insertion de proximité.
 - 70% des contrats d'entretien des espaces verts sont portés par des petites entreprises locales dans un périmètre géographique de moins de 50 kilomètres.
 - Le recours aux solutions entièrement robotisées est proscrit (ex : robots tondeuses autonomes).
 - 100% des achats et plants de végétaux sont réalisés dans des pépinières ou revendeurs locaux.



Le label interne biodiversité et biophilie d'emeis



Afin de suivre et de partager le cheminement de nos établissements sur les sujets de biodiversité et de biophilie, le Groupe a développé un label interne nommé « **BiophilGood** ». Élaboré dans le cadre d'une démarche collaborative, ce label valorise les établissements d'emeis **qui favorisent l'accueil** de la biodiversité et **le contact à la nature**.

Le référentiel s'adresse aux établissements en activité. Il s'articule en 3 grands objectifs :

- > Déployer des aménagements favorisant le contact avec la nature ;
- > Favoriser les actions d'animation et de sensibilisation en relation avec la nature ;
- > Améliorer la qualité écologique des espaces verts.

Trois niveaux de labellisation existent allant de  **à** **affichés à l'entrée des sites participants.**